



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

allocations et ressources

Question écrite n° 112070

Texte de la question

M. Jean-Luc Prével attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur la question des ressources des personnes en situation de handicap. En effet, aujourd'hui encore, de nombreuses personnes n'ont toujours pas accès à la formation et à l'emploi. Le taux de chômage des personnes en situation de handicap est trois fois supérieur à la moyenne. Par ailleurs, les personnes qui sont dans l'impossibilité de travailler, de par leur situation de handicap, n'ont toujours aucune garantie quant à l'attribution d'un revenu d'existence décent. Il n'est pas admissible aujourd'hui que les personnes en situation de handicap vivent toute leur vie sous le seuil de pauvreté. C'est pourquoi, il lui demande s'il entend prendre de véritables mesures dans le cadre des lois de finances 2007 et des dispositions réglementaires avant la fin de ce quinquennat.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Prével](#)

Circonscription : Vendée (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112070

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 5 décembre 2006, page 12659